

« A la rentrée d'octobre 1948 un grand mouvement de grèves déferla sur le pays en raison des hausses des prix qui annulaient les augmentations de salaires au fur et à mesure qu'elles étaient arrachées. Le 4 octobre, les mineurs se mirent en grève pour exiger l'abrogation des décrets relatifs au licenciement de 10 pour 100 du personnel des houillères nationalisées, l'échelle mobile des salaires, l'augmentation des retraites et diverses autres revendications.

La grève illimitée avait été déclenchée par les mineurs à la suite d'un référendum qui avait donné 218616 voix pour la grève contre 25086. Le gouvernement riposta en faisant occuper les cokeries par les C. R. S. et en réquisitionnant le personnel des cokeries dépendant des houillères.

Le 9 octobre, le président du Conseil¹ estimait que les grèves avaient un caractère insurrectionnel et le lendemain le ministre de l'intérieur² déclarait devant le Conseil national du parti socialiste que le Kominform aurait déclenché les grèves pour saboter l'aide américaine. Puis, tenant à montrer, en tant que chef de la police, qu'il était particulièrement bien informé, il donna une précision soit sortie de son imagination féconde, soit résultant d'une entreprise d'intoxication politique dont il était peut-être victime : « J'ai maintenant la certitude, déclara-t-il, que les agents communistes français ont reçu une somme de 100 millions pour mener leur campagne de désorganisation contre notre économie. »

Cette attaque calomnieuse visait sans aucun doute à préparer la répression contre notre parti, mais elle ne résolvait pas pour autant les problèmes sociaux posés devant le pays.

Le ministre de l'intérieur jouant au général en chef des forces de l'ordre fit décider par le gouvernement le rappel de 30000 hommes de la classe 1947, cependant que les C. R. S. étaient autorisés à tirer après les sommations réglementaires.

En somme, ce que n'aurait pas osé faire un ministre réactionnaire, un ministre socialiste l'avait fait sans se rendre compte, semblait-il, de ce qu'il y avait d'inadmissible dans un tel comportement. »

Jacques Duclos, Mémoires.

« M. Jules Moch est une sorte de frénétique des mobilisations policières. Les ouvriers en grève, les anciens combattants et résistants, les mères de soldats tués au Viêt-nam et allant réclamer le corps de leurs enfants, tout cela est suspect pour M. Moch, pour qui la matraque est l'argument décisif.

Aux spécialistes de l'anticommunisme, de la division et de la discrimination entre Français, nous opposons, nous, la conception de l'union de tous les Français et de toutes les Françaises de bonne volonté. Aux spécialistes d'un gouvernement de police, de violation des droits de l'homme, de matraquage, de désordre et de misère, nous opposons le mot d'ordre d'union et d'action pour la formation d'un gouvernement d'union démocratique qui assurera du travail et du pain pour tous, qui fera respecter les libertés démocratiques, restaurera l'indépendance nationale et sauvegardera la paix.

Permettez-moi d'évoquer, avant de descendre de cette tribune, la mémoire d'honnêtes travailleurs qui ont été assassinés. Je pense à trois ouvriers de Valence, assassinés le 3 décembre 1947.

Je pense à Sylvain Bettini, rescapé du camp de Dachau, tué par les CRS le 8 décembre 1947 dans un piquet de grève. Je pense à l'ouvrier Bartel Jan Sek, mineur d'origine polonaise, assassiné à Merlebach le 8 octobre 1948, la tête fracassée à coups de crosse. Je pense à André Houiller, combattant des deux guerres, abattu par un policier à Saint Mandé, alors qu'il collait des affiches pour la paix. »

Jacques Duclos, discours à l'Assemblée nationale, le 14 octobre 1949.

¹ Henri Queuille, président du conseil du 11 septembre 1948 au 5 octobre 1949.

² Jules Moch, ministre de l'intérieur du 24 novembre 1947 au 5 février 1950.